



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PASSATION DES MARCHES DE LA KADEY

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 501 / AONO/RE/DK/P.BTRI/CDPMK/2025 DU 14 JAN 2025

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

**FINANCEMENT :** BIP/MINEPAT - Exercice 2024-2025

#### 1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Préfet du Département de la Kadey, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'acquisition et d'installation des lampadaires solaires de la Commune de Batouri, Département de la Kadey, Région de l'Est.

#### 2- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX.

Le cout prévisionnel des travaux est de : 95 000 000 (Quatre vingt quinze millions) de franc CFA TTC.

#### 3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

#### 4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par BIP/MINEPAT, Exercice 2024-2025.

#### 5- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

##### I-Travaux préparatoires ;

- Etude et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritique ;
- Abatage et élagage des arbres ;
- Transport des matériels ;

##### II-Pose des lampadaires

- Massif bétonné ;
- Pose des lampadaires à une crosse ;
- Plan de récolement.

#### 6- DELAI D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la notification de l'Ordre de service des travaux.

#### 7- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de BATOURI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Soixante quinze mille (75 000) francs CFA payable à la recette des finances de BATOURI.

#### 8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de BATOURI, au plus tard le 06/02/2025 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 501 / AONO/RE/DK/P.BTRI/CDPMK/2025 DU 14 JAN 2025  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ACQUISITION ET D'INSTALLATION DES  
LAMPADAIRES SOLAIRES DE LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE  
L'EST.

*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

#### 9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre aux pièces administratives requises, une caution de soumission d'un *montant de 1% du montant prévisionnel*, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

#### 10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera à la Préfecture de BATOURI, sise au Camp blanc le 06/02/2025 à 11 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la KADEY, en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

#### 11- CRITERES D'EVALUATION.

##### A. Critères éliminatoires :

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Fausse déclaration ;
- 3) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- 4) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres ;

##### B. Critères essentiels :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) la capacité financière ; Oui/Non
- 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet ; Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation technique un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à quatre vingt pour cent (80%) Verra son offre financière examinée.

#### 12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 13- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un *montant de 1% du montant prévisionnel*, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

#### 14- NOMBRE MAXIMUM DE LOT

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire *que de l'unique lot*.

#### 15- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables auprès de la Préfecture de BATOURI.

Ampliations :

- ✓ DD/MINMAP/KADEY ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM
- ✓ DD/MINDEVEL/KADEY
- ✓ Président/CPM
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives

BATOURI, Le 14 JAN 2025

Le Préfet  
**(AUTORITE CONTRACTANTE)**



*jadai Yakouba*  
Administrateur Civil